

	INTITULE DU POSTE MEDECIN RESPONSABLE DU CENTRE DE SANTE DU SITE D'AIX-EN-PROVENCE		
	Code RIME: FP2AFS06	Emploi type RIME : PROFESSIONNEL(LE) EXPERT(E) MEDICAL(E) OU PHARMACEUTIQUE	
Catégorie statutaire ou niveau d'emploi : Titulaire cat A ou Contractuel	Corps d'appartenance ou de référence : Médecin	Quotité de travail : 100 %	
<p>Le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'un des 17 CREPS composant le réseau national du Ministère des Sports.</p> <p>Il intervient dans les domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du sport de haut niveau, • de la formation aux métiers du Sport et de l'animation, • de l'accueil de stages et de manifestations. <p>Le CREPS accueille les pôles relevant des filières d'accès au sport de haut niveau. Il est le lieu privilégié de la préparation sportives des athlètes mais aussi, grâce aux cursus de formation qui leur sont proposés, de leur future insertion professionnelle.</p> <p>L'établissement est aussi l'opérateur du ministère dans le champ des formations initiales aux métiers du sport et de l'animation socio-éducative, compétence à laquelle s'ajoute celle d'opérateur de droit commun dans le champ de la formation professionnelle continue.</p> <p>www.creps-paca.fr</p>			
Localisation du poste : CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur – Site d'AIX-EN-PROVENCE			
<p style="text-align: center;">Environnement professionnel :</p> <p>Le service médical est composé d'une équipe de professionnels permanents (1 médecin du sport, 1 infirmière, 2 secrétaires, 2 kinés dont un réathlétiseur) et des personnels vacataires (1 diététicienne, 1 psychologue, 5 kinés). Le service médical assure deux missions principales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- La gestion de la surveillance médicale réglementaire au bénéfice des structures de haut niveau (pôles) implantées sur le site en lien étroit avec le département du sport de Haut-Niveau du site d'Aix-en-Provence. Ce département a en charge la responsabilité d'environ 220 sportives et sportifs dont environ 100 sont en internat. 2- La gestion et le fonctionnement d'un centre de santé qui assure les soins curatifs des sportifs mais aussi de personnes extérieures. <p>Liaisons hiérarchiques : directeur adjoint du site d'Aix. Liaisons fonctionnelles : responsables du département haut niveau et entraîneurs des pôles, coordonnateur de la vie scolaire et de l'internat, assistants d'éducation, responsable régional à la haute performance. Liaisons fonctionnelles externes : parents des sportifs, partenaires médicaux.</p>			

Missions et activités principales du poste :

Le médecin du sport du CREPS Provence Alpes Côte d'Azur, Site d'Aix est notamment chargé des missions suivantes :

- assurer les consultations du lundi au vendredi en médecine du sport et traumatologie sportive ;
- délivrer les certificats médicaux de non contre-indication à la pratique sportive en compétition ;
- initier des actions de prévention et/ou d'éducation à la santé à destination des sportifs, des entraîneurs et des cadres techniques ;
- veiller à l'adaptation des charges d'entraînement, à l'état de santé des sportifs, dans le respect du secret médical et professionnel ;
- dispenser des soins lorsque l'état de santé des sportifs le requiert ;
- coordonner une équipe médicale pluridisciplinaire et veiller à la surveillance médicale des sportifs du CREPS avec l'équipe d'encadrement des structures haut niveau implantées au CREPS (pôles France, pôles espoir, centre de formation...) en lien avec le département du sport de haut niveau ;
- Veiller à la surveillance médicale de sportifs hors CREPS en lien avec le responsable régional à la haute performance ;
- participer aux travaux de recherche, de documentation et de publication de l'établissement dans le domaine médical
- Piloter l'équipe médicale et assurer la gestion du centre de santé à l'aide du logiciel Maidis.

Spécificités / Contraintes / Sujétions du poste :

- Application des règles relatives au temps de travail dans la fonction publique et au ministère chargé des sports soit 1600 heures/an
- Horaires adaptables aux besoins et contraintes du service

Compétences mises en œuvre :

- **Connaissances techniques :**
 - Connaissance du contexte spécifique du sport de haut niveau
 - Spécialité médecine du sport et ou traumatologie sportive
- **Aptitudes :**
 - Capacité d'organisation, méthode et rigueur
 - Qualités rédactionnelles et relationnelles
 - Aptitude au travail en équipe
 - Capacité d'écoute et de dialogue

Conditions de recrutement :

Le poste est à pourvoir à compter du 16 août 2021 par mobilité, détachement ou en contrat CDD avec possibilité de renouvellement.

Le salaire proposé sera basé sur la grille de la fonction publique, en fonction de l'expérience acquise.

Les candidatures sont à transmettre par voie électronique à :

- Patrick FREVILLE, directeur adjoint, responsable du site : patrick.freville@creps-paca.sports.gouv.fr
- Tenir copie au service des ressources humaines : srh-infos@creps-paca.sports.gouv.fr